

Première demande

1. COMMENT CRÉER TON DOSSIER ?

Rends-toi sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes et clique sur > *Mon dossier d'aide financière aux études* > *Accéder à mon dossier d'aide financière aux études* > *S'inscrire*.

Inscris ton NAS, ta date de naissance, ton adresse courriel et clique sur *Suivant*. Tu recevras un code de validation par courriel pour créer ton mot de passe.

À prévoir

Numéro d'assurance sociale
Adresse courriel valide

2. COMMENT REMPLIR TA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (DAF) ?

Rends-toi sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes et clique sur > *Mon dossier d'aide financière aux études* > *Accéder à mon dossier d'aide financière aux études* > *Personne aux études* > *Continuer*.

Inscris ton code permanent et ton mot de passe, puis clique sur > *Formulaire temps plein*.

À prévoir

Code permanent

Informations nécessaires

d'établissement : 905000

de programme : [liste disponible à la p.7](#)

Les revenus bruts de 2025 que tu prévois faire entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025

3 éléments importants du Ministère pour déterminer le calcul d'aide financière

Dépenses admissibles

Le programme de prêts et bourses accorde des montants fixes entre autres pour les frais de scolarité, le matériel scolaire, les frais de subsistance.

Si l'étudiant ou l'étudiante est en appartement et que ses parents demeurent dans la même ville que le cégep, le Ministère va le considérer comme s'il demeurait chez ses parents.

Moins la *contribution de l'étudiant ou de l'étudiante*

Selon le Ministère, la contribution est établie en fonction de tes revenus d'emploi et des autres revenus perçus pendant l'année.

Moins la *contribution parentale*

Selon le Ministère, la contribution est établie en fonction du revenu parental.

= Besoin d'aide \$

Exemple

Si le besoin d'aide = 4169 \$, si le maximum de prêt accordé est de 2169 \$, le montant de bourse accordé sera de 2000 \$. Lorsqu'il y a un montant de bourse d'accordé, les versements se font mensuellement.

Si le calcul est seulement en prêt, le montant accordé sera divisé en 2 et sera versé en début de chaque session.

Déclaration de parent 2025-2026

Pour que le dossier étudiant soit complet, vous devez faire une déclaration de parent 2025-2026 (étudiant ou étudiante avec contribution des parents).

Attention !

Pour faire une déclaration, vous devez avoir un dossier sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes

1. CRÉATION DU DOSSIER PARENT

Rendez-vous sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes et cliquez sur > *Mon dossier d'aide financière aux études* > *Accéder à mon dossier d'aide financière aux études* > *S'inscrire*.

Inscrivez votre NAS, votre date de naissance, votre adresse courriel et cliquez sur *Suivant*. Vous recevrez un code de validation par courriel pour créer votre mot de passe.

À prévoir

Numéro d'assurance sociale
Adresse courriel valide

2. COMMENT FAIRE LA DÉCLARATION DE MÈRE ET/OU DE PÈRE ?

Le ou les parents doivent faire leur déclaration sur quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes et cliquer sur > *Mon dossier d'aide financière aux études* > *Accéder à mon dossier d'aide financière aux études*.

Sélectionner *parent*, inscrivez votre NAS et votre mot de passe, puis cliquez sur *Formulaire temps plein*. Pour les parents, vous devez fournir le montant correspondant à votre revenu 2024, dans le rapport d'impôt du Québec à la ligne 199.

À prévoir

Revenu 2024 :
Ligne 199 du rapport d'impôt
de Revenu Québec

Les parents vivent ensemble

La mère et le père doivent chacun faire une déclaration en ligne. Seuls les parents biologiques ou adoptifs sont tenus de faire la déclaration en ligne. Les beaux-pères et belles-mères n'ont pas à faire de déclaration.

Les parents sont divorcés ou séparés légalement

C'est le parent qui a la garde légale de l'enfant qui doit faire sa déclaration en ligne.

L'étudiant est en garde partagée

Il a l'avantage de prendre le parent qui fait le moins gros revenu.

Il est important d'indiquer tous vos enfants à votre charge qui sont aux études ou qui sont d'âge préscolaire (avec la date de naissance et le code permanent).

Demande d'aide financière (DAF)

2025-2026 : DÈS LE MOIS DE JUIN

Erreur à éviter

« Est-ce que je reçois une pension alimentaire ? » Comment répondre à cette question de la section F. Situation familiale particulière ?

La majorité du temps, l'étudiante ou l'étudiant ne reçoit pas directement la pension alimentaire, c'est le parent qui la reçoit. Dans ce cas, tu dois inscrire **NON**.

« Quel est mon statut matrimonial ? » Si tu n'es pas marié et que tu n'as pas d'enfant, tu es **célibataire**.

Il n'y a pas la notion de conjoint de fait à l'AFE. Union de fait = comme un mariage, avec un certificat d'union de fait, au niveau des prêts et bourses.

Informations

Il est de la **responsabilité de l'étudiant ou de l'étudiante de consulter régulièrement son dossier** d'aide financière aux études (AFE) pour prendre connaissance des communications de l'AFE ou encore des demandes de renseignements qui te sont adressées.

Dans la DAF, tu dois **estimer** ton revenu BRUT 2025 que tu prévois faire du 1^{er} janvier au 31 décembre. En tout temps, tu peux faire une déclaration de changement pour modifier ton revenu. Comme tu recevras ton T4 seulement en 2026, il est important de regarder régulièrement le cumulatif inscrit sur ton talon de paie pour te guider.

Période d'admissibilité de base

Études préuniversitaires	33 mois	
	24 premiers mois	Prêts + bourses
	9 derniers mois	Prêts
Études techniques	42 mois	
	33 premiers mois	Prêts + bourses
	9 derniers mois	Prêts
Nombre maximal de mois au cours desquels une aide financière peut être accordée pour des études collégiales	63 mois	



Budget

Voici un outil pratique pour faire ton budget : desjardins.com/outils/budget/index.jsp

Revenu étudiant 2025

Comment calculer ton revenu 2025

Exemple :

De janvier à mai 2025	22 semaines x 5 h/sem. x 12 \$/h	1 320 \$
De juin à août 2025	13 semaines x 30 h/sem. x 12 \$/h	+4 680 \$
De septembre à novembre 2025	13 semaines x 10 h/sem. x 12 \$/h	+ 1 560 \$
Décembre 2025	4 semaines x 20 h/sem. X 12 \$/h	+960 \$
	Total	8 520 \$

Si tu penses travailler en 2025, c'est toujours mieux d'indiquer un peu plus de revenus que ce que tu penses faire.

En tout temps, il est **important de faire une déclaration de changement pour modifier ton revenu** dans l'aide financière si tu gagnes plus ou moins que prévu.

Il est important de regarder régulièrement ton talon de paie pour te guider. C'est ton revenu brut qui doit être déclaré, soit le montant que tu gagnes AVANT impôts et autres déductions.

Certificat de garantie

Si tu es une étudiante ou un étudiant qui fait sa toute première demande ou qui entame un retour aux études, un certificat de garantie sera déposé dans ton dossier de l'AFE, quelques **jours avant le début de ta première période d'études**. Il sera déposé sous l'onglet Avis. Tu recevras un courriel lorsque celui-ci sera déposé dans ton dossier de l'AFE en ligne!



FAIRE HOMOLOGUER TON CERTIFICAT DE GARANTIE

Pour homologuer ton certificat de garantie (AFE - Aide financière aux études), tu pourras suivre ces étapes :

1. **Imprimer ton certificat de garantie** : Télécharge et imprime le document depuis ton dossier en ligne sur le site de l'AFE, dans la section AVIS.
2. **Présenter le certificat** : Apporte ton certificat de garantie à l'un des établissements financiers participants (souvent une banque ou une caisse populaire comme Desjardins).
 - ↳ **Exemple** : si tu as ouvert ton compte chez Desjardins en Beauce, tu n'as pas besoin d'aller à la succursale se situant en Beauce. Tu pourras aller porter ce document dans n'importe quelle succursale Desjardins.
3. **Ouvrir un prêt étudiant** : La banque utilisera ce certificat pour ouvrir un prêt étudiant garanti par le gouvernement, soit ton prêt de l'AFE.
4. **Signer les documents** : Tu devras signer une entente de prêt et fournir certains documents demandés par l'institution financière (apporte tes pièces d'identité!).
5. **Recevoir les fonds** : Une fois le prêt homologué, les montants seront déposés selon le calendrier établi par l'AFE. Ce calendrier se trouve dans ton dossier de l'AFE > Votre dossier > Calcul temps plein > Relevé de calcul.

Établissements financiers acceptés par le ministère

Caisses Desjardins

Banque Laurentienne

Banque de Montréal

Banque Nationale du
Canada

Banque Royale du Canada

Il est recommandé d'entamer cette démarche dès la réception du certificat pour éviter tout retard dans le versement de l'aide financière.

Si tu obtiens un prêt seulement, il sera versé au début de chaque période d'étude, soit en septembre et en janvier.

Si tu as droit à des prêts et à des bourses, les montants versés en septembre et en janvier seront plus élevés pour t'aider à payer ton matériel scolaire et tu auras d'autres versements à chaque mois d'étude.

Simulateur de calcul

Il est possible de faire une simulation de calcul directement sur le site de l'AFE. Cette simulation n'est pas exacte à 100 %, mais peut donner une bonne idée.

[Simulateur de calcul | Gouvernement du Québec](#)

Attention! Si l'étudiant est en appartement et que son ou ses parents demeurent à Trois-Rivières, il est important d'indiquer **dans la simulation de calcul** en cochant la case « Je résiderai chez mes parents pendant cette période ». Si les parents demeurent dans la même ville que l'établissement, le Ministère va accorder à l'étudiant, des frais de subsistances comme s'il résidait chez ses parents.

Si l'étudiant est en appartement, mais que ses parents résident dans la même ville que ton établissement scolaire, soit Trois-Rivières, l'AFE considère qu'être en appartement est un choix et non une obligation.

DOCUMENTS REQUIS

SERVICE DE L'AIDE FINANCIÈRE

Résident permanent	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de résident permanent • Fiche d'immigration (IMM5292 ou IMM5688) • Certificat de sélection du Québec (CSQ)
Citoyen canadien naturalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat ou carte de citoyenneté • Fiche d'immigration (IMM5292 ou IMM5688) • Certificat de sélection du Québec (CSQ)
Citoyen canadien de naissance, né à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de naissance • Certificat ou carte de citoyenneté
Étudiant marié	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de mariage
Étudiant avec enfant	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat de naissance de(s) l'enfant(s) de moins de 5 ans • Formulaire 1040 (si monoparental et n'a pas de jugement légal)
Parent(s) ou conjoint hors Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire 1095
Autonomie 24 mois	<ul style="list-style-type: none"> • Relevé(s) d'emploi ou lettre(s) de l'employeur • Bail ou lettre du propriétaire obligatoire pour les périodes sur l'aide sociale ou autres prestations (ex: SAAQ)
Enceinte d'au moins 20 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire d'attestation de grossesse (1028) • Ou document du médecin/spécialiste médical indiquant la grossesse ainsi que le nombre de semaines de grossesse.
<p>Les besoins de la personne atteinte d'une déficience fonctionnelle majeure (1015)</p> <p>Les situations familiales particulières (1071)</p> <p>Frais liés à l'achat d'orthèses visuelles (1069)</p> <p>Frais liés à l'achat de médicaments ou à des soins chiropratiques (1012)</p> <p>Demande de remise de dettes (1113)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voir les explications dans Une aide à votre portée sur le site quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes, à la section <i>Prêts et bourses études à temps plein</i>, dans <i>Publication</i>. • Tous les formulaires mentionnés se trouvent sur : Formulaires - Programme de prêts et bourses Gouvernement du Québec

Capsule d'information sur les ressources financières et sur les contributions étudiantes et parentales

Section intéressante à lire dans [Une aide à votre portée](http://quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes) sur le site quebec.ca/aide-financiere-aux-etudes, *Prêts et bourses études à temps plein* dans *Publication*.

Codes de programmes

Préuniversitaires

Tremplin DEC	08106
Sciences de la nature	200B1
Sciences de la nature/Musique	20011
Sciences informatiques et mathématiques	200C1
Sciences humaines	300A0
Sciences humaines avec préalables en mathématiques	300A0
Sciences humaines/Arts visuels	30013
Sciences humaines/Musique	30021
Arts, lettres et communication	500A1
Musique.....	501A0
Arts visuels	510A0
Sciences, lettres et arts.....	700A1
• 2 ^e année et plus	700A0
Histoire et civilisation	700B0

Techniques

Techniques d'hygiène dentaire	111A0
Techniques de diététique	120A0
Techniques de soins infirmiers	180A0
Techniques de soins infirmiers destiné aux infirmières auxiliaires	180B0
Technologie de l'architecture.....	221A0
Technologie du génie civil.....	221B0
Technologie de la mécanique du bâtiment (Génie du bâtiment)	221C0
Technologie du génie industriel	235B0
Techniques du génie mécanique.....	241A0
Technologie de maintenance industrielle	241D0
Technologie du génie électrique – Électronique programmable.....	243G0
Technologie du génie électrique – Automatisation et contrôle	243D0
Technologie du génie métallurgique	270A0
Techniques policières	310A0
Techniques d'éducation à l'enfance	322A1
Techniques de travail social	388A1
• 3 ^e année et plus.....	388A0
Techniques de la documentation	393B0
Gestion des opérations et de la chaîne logistique, DEC-BAC en logistique	410A1
Techniques de comptabilité et de gestion, DEC-BAC en sciences comptables (P&B).....	410B0
Gestion de commerces, DEC-BAC en marketing	410D0
Techniques d'administration et de gestion	410G0
Techniques de l'informatique.....	420B0
Techniques de design d'intérieur.....	570E0

